

## Morne saison

Par [JFB](#) le mar 07/04/2009 - 11:34

La déprime des caisses de retraite

Les retraites, en Hongrie, reposent sur trois piliers: l'Etat d'une part, qui reste le principal garant du versement des pensions; les fonds de pensions, auprès desquelles il est désormais obligatoire de cotiser; et l'assurance volontaire de retraite complémentaire. Malgré tout, l'ensemble vacille...

Les caisses de retraite viennent de connaître une saison noire, avec une perte de 420 milliards de HUF en 2008 pour arriver à un résultat de 0,43% en valeur réelle entre 1999 et 2008, inquiétant ainsi tant les prestataires que les clients. Avec une croissance annuelle de 5%, les caisses de retraite ont toujours été synonymes de placements rentables et, en tous cas le pensait-on encore il y a deux ans, les sauveurs du système hongrois de retraite. Or, leur capital étant placé en actions, exposées aux aléas de l'économie, le segment est devenu très sensible et les bénéfices variables en fonction des fluctuations des cours. Si sensible, voire vulnérable, que lors de la chute des performances économiques, personne n'a pu retarder la débâcle. Mais avant d'aller chercher d'autres sources de pension, il faut souligner que tant que l'argent n'est pas retiré par les clients, les pertes ne sont pas réalisées.

Le système de retraite

Le système de retraite hongrois se base sur trois piliers, dont le premier est l'Etat, qui finance les paiements à partir des cotisations actuelles. Jusqu'en 1997 c'était le seul et unique pilier, et la principale cause du déficit public.

Comme le régime n'était pas viable à long terme, du fait du nombre croissant des retraités et de la baisse des cotisations des travailleurs actifs, on a introduit un deuxième pilier, les fonds de pension. Basées sur le rendement des produits financiers et sur les forces du marché, et non sur la répartition des cotisations, ils

promettaient des rendements plus intéressants et une retraite élevée et sécurisée. A partir de 1997, les jeunes employés, âgés de 28 à 35 ans, ont dû obligatoirement verser 8% de leur salaire aux caisses, dont le nombre s'élève actuellement à 19. Les plus âgés ont quant à eux eu le choix soit de rester dans le système purement public ou d'opter en partie pour le secteur privé. Pour atteindre la pleine rentabilité de ce deuxième pilier, 30 à 35 ans de cotisations seraient nécessaires. Ceux qui envisageaient de prendre leur retraite avant cette échéance auraient donc mieux fait de résister à la tentation des gros rendements. De plus, avec la répartition des cotisations entre les comptes publics et privés, le système public des retraites s'avère ingérable à moyen terme. Pour échapper à la faillite, un troisième pilier a donc été introduit : l'assurance volontaire de retraite complémentaire, permettant aux clients d'accumuler un capital par des cotisations supplémentaires. Le seul problème est le montant négligeable des cotisations, soit 5000 HUF par mois, insuffisant pour accumuler un capital capable de garantir des sommes complémentaires conséquentes.

#### Bilan des trois piliers

Les actifs cotisent donc soit à hauteur de 9,5% de leur salaire, sommes versées à l'Etat, soit à hauteur de 8% auprès des caisses privées, et 5000 HUF supplémentaires s'envolent éventuellement chaque mois pour générer plus de bénéfices. Tout cela pour réaliser que finalement le système ne sera pas capable d'entretenir autant de retraités, faute de cotisations et d'une réglementation adéquate, à quoi il faut ajouter la chute boursière et la confusion politique. Il reste alors, pour ceux qui ont encore quelques revenus disponibles, à anticiper les versements sur leur propre compte épargne retraite, que l'on appelle ainsi le quatrième pilier. Cette forme d'auto prise en charge est encore peu répandue en Hongrie: seul 20 000 comptes ont été ouverts jusqu'à présent.

#### Conclusion...

«Tant qu'on n'a pas vendu, on n'a pas perdu» remarquent les intervenants du marché financier pour souligner que ces pertes n'existent que dans les livres (de comptes) et que le malaise des portefeuilles des caisses de retraite n'est qu'un état temporaire, aggravé par la crise. Dans peu de temps, on devrait entrer dans une période de rebond, avec une conjoncture plus clémente, entraînant la hausse des cours et garantissant la normalisation de la situation, remettant ainsi les rendements sur la voie de la croissance. En tout cas, on l'attend avec

enthousiasme.

Kata Bors

- 2 vues

Catégorie

Agenda Culturel